

*“La liberté existe toujours, il suffit d’en payer le prix.”* C’est sur cette phrase d’Henry de Montherlant que Mr Rousset a introduit son propos sur le droit des patients à l’épreuve de la crise sanitaire, sujet peu traité et de fait inconnu des étudiants alors même qu’il anime l’actualité.

La vaccination obligatoire, ses fondements juridiques, la variété d’enjeux qu’elle engendre et sa relation avec les libertés individuelles nous ont ainsi été présentés. Les décès provoqués par la crise sanitaire ont également permis la mise en avant de l’importance de traiter de la mort. Il était ainsi question des dérogations aux procédures et processus post-mortem, justifiées par leur caractère nécessaire mais parfois disproportionné.

Un séminaire très intéressant, qui s’inscrit dans l’actualité juridique et sociétale et qui nous fait prendre un certain recul sur la réponse juridique à la crise sanitaire.

Mila ISSOLAH, étudiante en 1ère année de droit.